

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 13 juin à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni au sein de l'Écopôle alimentaire situé à Vieille-Eglise sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de M. HAMY), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN (pouvoir reçu de Mme NOEL), Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme DUMONT-DESEIGNE), Olivier PLANQUE, Bernard ROBACHE (suppléant de M. COUSIN).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE (pouvoir donné à M. MIGNONET), Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (pouvoir donné à M. MARCOTTE-RUFFIN), Messieurs Charles COUSIN (suppléé par M. ROBACHE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Olivier MAJEWICZ, Antoine PERALDI

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Marcel BRAULLE

AT1-06-2023 : CONVENTION AVEC LA REGIE DE QUARTIERS DE CALAIS DANS LE CADRE DE SON ACTIVITE DE REPAIR CAFE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation, de communication et de formation soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le service « Animation du territoire » du SEVADEC s'est engagé à mener des actions visant à favoriser le réemploi et la réutilisation en partenariat avec des acteurs du territoire.

Le thème 3 du programme d'actions du SEVADEC prévoit la promotion du réemploi, de la réutilisation et du recyclage.

La Régie de quartiers de Calais a créé un Repair Café, tenu par des bénévoles. Un des objectifs du Repair Café est de remettre en état des appareils électriques et électroniques afin de garantir l'allongement de la durée de vie de ces produits.

Afin d'exercer au mieux ses missions, la Régie de quartiers de Calais a sollicité le SEVADEC dans le but de pouvoir accéder aux locaux dédiés aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques des déchèteries de Calais Épinal, Calais Monod, Oye-Plage et Peuplingues pour récupérer des objets électriques et électroniques et en extraire, dans leurs ateliers, les pièces détachées nécessaires à la réparation des objets.

Lorsque l'état des appareils électriques et électroniques ne permet pas une réparation, ceux-ci seront déposés en déchèteries pour être valorisés.

Accusé de réception en préfecture
062-256209936-20230613-AT1-06-2023-DE
Date de télétransmission : 15/06/2023
Date de réception en préfecture : 15/06/2023

Il convient, par conséquent, d'établir une convention pour organiser la venue hebdomadaire d'un bénévole sur les déchèteries citées supra, dans le respect des règles fixées au sein du règlement intérieur des déchèteries du SEVADEC afin d'assurer la sécurité des usagers, des agents et des bénévoles.

La convention sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite, tacitement, une année.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 30 mai 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 260
62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 15/06/2023
Certifié exact,
L'ordonnateur.